Elections Législatives du 21 Juin 1981

2e Circonscription



POUR LA MAJORITÉ DE LA FRANCE



Nous remercions du fond du cœur les Electrices et les Electeurs qui nous ont permis d'atteindre le score important de 47 % des suffrages.

Dimanche prochain, cette confiance, élargie à toutes les forces du Travail, confirmera la victoire de la Gauche, en donnant au Président de la République les moyens d'appliquer la politique généreuse et réaliste, qui a reçu le 10 mai 1981, l'approbation des Françaises et des Français.

Pour ma part, l'amitié qui me lie à François Mitterrand et aux Ministres, me donnera une efficacité nouvelle, dans ma tâche de Député :

Aider mes compatriotes dans leurs difficultés quotidiennes,

Travailler sans relâche à la prospérité du Charollais,

Soutenir la politique de profondes réformes, pour, enfin, lutter contre les inégalités, les injustices, le chômage,

Dans le respect

des

L I B E R T É S

Paul DURAFFOUR

Maître des Requêtes Hre au Conseil d'Etat
Conseiller Général
Conseiller Régional de Bourgogne
Maire d'Anzy-le-Duc
Député sortant
Légion d'honneur — Croix de Guerre (1939-1945)
Radical de Gauche

Suppléant :

Roger LUQUET

Directeur Hre du Centre Départemental
de Formation Professionnelle Agricole
Maire de Bourbon-Lancy
Président de la Commission Départementale
du Conseil Général
Parti Socialiste

H. Bérard et Fils, Marcigny